

# EMPLOI, CHÔMAGE, REVENUS DU TRAVAIL – ÉDITION 2020

## MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2019 : L'EMPLOI ACCÉLÈRE, LE CHÔMAGE CONTINUE DE BAISSE

Jeudi 2 juillet 2020 • FICHE PRESSE

### Emploi, chômage, revenus du travail



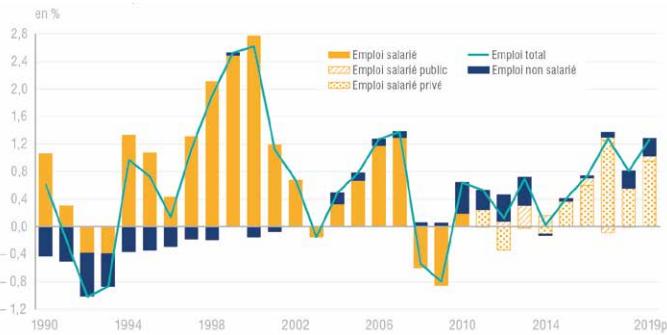
L'Insee publie une nouvelle édition de l'*Insee Références « Emploi, chômage, revenus du travail »* qui présente un ensemble d'indicateurs et d'analyses portant sur le marché du travail en 2019. Les évolutions récentes sont étudiées et mises en perspective temporelle dans la vue d'ensemble et les fiches portant sur l'emploi, le chômage, les demandeurs d'emploi, les conditions de travail, les revenus et le coût du travail.

> À retrouver en p. 87

### L'emploi accélère en 2019 et la qualité de l'emploi s'améliore

En 2019, 359 000 emplois ont été créés en France, après 225 000 créations nettes en 2018. Cette accélération provient principalement de l'emploi salarié privé, en particulier dans le secteur tertiaire et la construction. L'emploi public rebondit modérément.

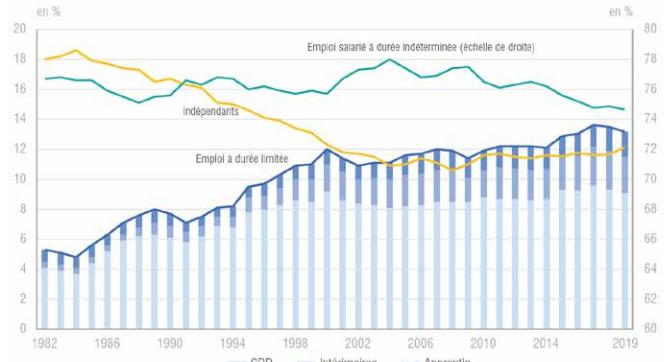
#### Évolution de l'emploi de 1990 à 2019



**La qualité de l'emploi s'améliore en 2019 :** moins d'emploi à durée limitée, moins de temps partiel et moins de sous-emploi.

Selon l'enquête Emploi, en 2019, 74,6 % des personnes en emploi sont salariées en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires ; 9,1 % des autres salariés sont en contrat à durée déterminée, 2,4 % en intérim et 1,7 % en apprentissage.

#### Composition de l'emploi de 1982 à 2019



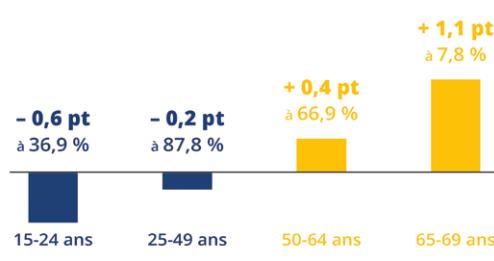
Champ : France hors Mayotte ; population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### Le taux d'activité des seniors augmente encore

Le taux d'activité des seniors augmente encore sous l'effet des réformes des retraites. Pour les 65-69 ans, depuis 2007, il a plus que doublé et atteint 7,8 % en 2019.

#### Nouvelle hausse du taux d'activité des seniors sous l'effet des réformes des retraites



Taux d'activité selon l'âge en 2019 et évolution par rapport à 2018

## Le chômage baisse en 2019 pour la quatrième année consécutive mais le halo autour du chômage se stabilise à un haut niveau

En 2019, le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis 2009. Il s'établit à 8,4 % de la population active en moyenne annuelle, après 9,0 % en 2018. Il reste néanmoins encore supérieur de 1,0 point à son niveau de 2008, son dernier point bas avant la crise économique de 2008-2009. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue de baisser depuis 2017 : - 85 000 en moyenne annuelle en 2019. Le halo autour du chômage se stabilise à un haut niveau : avec 1,6 million de personnes, il représente 3,8 % des 15 à 64 ans.

### LE TAUX DE CHÔMAGE DIMINUE POUR LA 4<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE

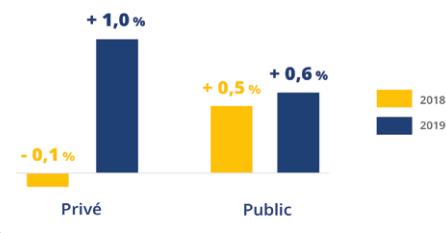


## Définitions

- **Halo autour du chômage** : personnes inactives mais proches du marché du travail, car sans emploi tout en en souhaitant un.

## Salaires en 2019 : nette accélération du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête dans le privé

### LE POUVOIR D'ACHAT DU SALAIRE MOYEN PAR TÊTE ACCÉLÈRE NETTEMENT DANS LE PRIVÉ, avec la baisse de l'inflation et la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa)



Le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête accélère nettement dans le privé, notamment avec la baisse de l'inflation et la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa). Il accélère à peine dans le public.

## Définitions

- **Le salaire moyen par tête (SMPT)** : ensemble des rémunérations perçues par salarié = salaire de base brut
  - + primes
  - + heures supplémentaires
  - + intéressement/participation.

## En 2019, le coût du travail ralentit

En 2019, le coût du travail ralentit par rapport à 2018 mais reste nettement plus dynamique que les 5 années précédentes. Le retour à un rythme plus proche de sa tendance résulte des modifications ou de la fin des dispositifs qui avaient freiné la hausse du coût du travail entre 2012 et 2017 (CICE, Pacte de responsabilité et de solidarité, prime à l'embauche dans les PME). À l'inverse en 2018 des mesures avaient ponctuellement contribué pour + 0,6 point à la hausse.

### EN 2019, LE COÛT DU TRAVAIL RALENTIT



Évolution de l'indice du coût du travail - salaires et charges dans les branches marchandes non agricoles (moyenne annuelle)

## Éclairages

- Mesurer et décrire l'emploi : en 2019, les principales sources sur l'emploi diffèrent

→ p.18

Il existe deux sources de données pour le suivi conjoncturel de l'emploi au niveau national : les données d'origine administrative, dites Estimations d'emploi, qui sont la référence pour la mesure du niveau d'emploi, et les données de l'enquête Emploi, collectées auprès d'un échantillon de ménages. En 2019, l'emploi apparaît beaucoup plus dynamique dans la source administrative. Mais cet écart n'est pas inédit, et le dynamisme de l'emploi administratif n'apparaît pas particulièrement biaisé.

- Une nomenclature socioprofessionnelle rénovée pour mieux décrire la société actuelle

→ p.24

La nomenclature des professions et catégories socio professionnelles (PCS) constitue la nomenclature de référence en France pour l'analyse du travail, des milieux sociaux et de la stratification sociale. Créée au début des années 1950, elle a fait l'objet de refontes en 1982, en 2003 et de nouveau en 2019. Dans la nouvelle nomenclature, par rapport à celle de 2003, les professions sont moins nombreuses (316 contre 486) et de tailles plus homogènes. Les professions occupées par les femmes et par les hommes sont mieux réparties et les secteurs privé et public sont plus facilement comparables. Les groupes sociaux resteront les mêmes pour permettre les analyses en séries longues, mais de nouveaux outils seront disponibles pour analyser des grilles de lecture actualisées de la société et des inégalités sociales.

- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en 2019 : entre hausse des salaires et aubaine pour les entreprises

→ p.29

Le dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) figure parmi les mesures d'urgence économiques et sociales votées par le Parlement en décembre 2018 dans le contexte du mouvement des gilets jaunes. En moyenne annuelle, les sommes versées au titre de cette prime ont soutenu les salaires à hauteur de +0,3 point, dont une petite part serait un effet d'aubaine pour les entreprises.

# STRATÉGIE POUR L'EMPLOI DE L'OCDE

## LA FRANCE DANS UNE POSITION MOINS DÉFAVORABLE QU'AVEC LE SEUL TAUX D'EMPLOI

Jeudi 2 juillet 2020 • FICHE PRESSE

### Emploi, chômage, revenus du travail



En décembre 2018, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré sa troisième stratégie pour l'emploi. Ses recommandations de politique publique s'appuient sur des indicateurs portant notamment sur la quantité et la qualité des emplois ainsi que sur la capacité d'inclusion du marché du travail (ou « inclusivité »). Les indicateurs sur l'emploi de l'OCDE offrent un cadre commun d'analyse des marchés du travail de différents pays. La France apparaît mieux classée que la moyenne de l'OCDE sur les indicateurs de qualité que de quantité de l'emploi. Sur l'inclusivité, sa situation est plus favorable pour les indicateurs d'inégalité entre femmes et hommes mais plus défavorable concernant l'accès à l'emploi des jeunes non qualifiés et des étrangers.

 > *Dossier à retrouver en p. 37*

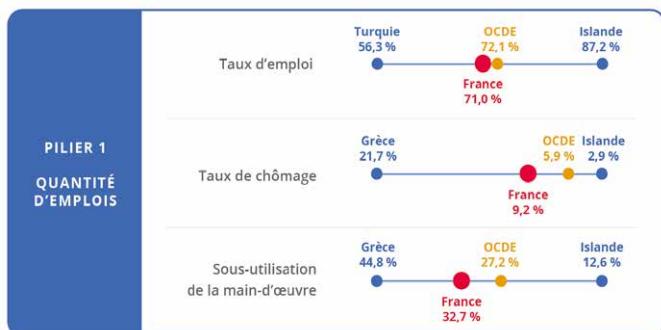
### Les indicateurs de l'OCDE sur l'emploi : un cadre commun d'analyse des marchés du travail des différents pays

L'OCDE construit un cadre d'analyse commun des marchés du travail des différents pays qui s'appuie pour cette troisième stratégie sur 17 indicateurs de suivi reposant sur trois piliers : **la quantité et la qualité des emplois, la capacité d'inclusion du marché du travail (ou « inclusivité »), son adaptabilité et sa résilience.**

 > *Plus d'informations sur les stratégies de l'OCDE - p.38 et 39*

### La France est moins bien placée que la moyenne de l'OCDE pour les indicateurs de quantité d'emplois

 Trois indicateurs portent sur la quantité d'emplois : le taux d'emploi des 20-64 ans, le taux de chômage au sens du BIT des 15-64 ans et un taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur prend en compte, en plus du chômage, le temps partiel involontaire et l'inactivité, parmi la population des 15-64 ans à l'exception des jeunes de 15 à 29 ans scolarisés n'occupant pas d'emploi.



Sur ces indicateurs de quantité d'emplois, la France obtient des résultats inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE, avec un écart à la moyenne faible pour **le taux d'emploi** (- 1,1 point en 2018), et plus substantiel pour **le taux de chômage** (- 3,3 points) et **le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre** (- 5,5 points).

La France se singularise par un chômage élevé des jeunes, un faible taux d'activité des seniors et une fréquence élevée du temps partiel involontaire. Ces indicateurs ne prennent toutefois pas en compte le nombre d'heures travaillées, ce qui est plus favorable aux pays où le temps partiel est fréquent.

 > *Pour aller plus loin sur les indicateurs de quantité de l'emploi - p. 42*

## Qualité de l'emploi : une situation plus favorable que la moyenne

⊕ La qualité des emplois est appréciée au moyen de trois indicateurs : la qualité des revenus d'activité (le niveau des rémunérations et leur répartition), l'insécurité du marché du travail (le risque de perdre son emploi et les impacts en matière de revenu) et la qualité de l'environnement de travail (stress auquel sont soumis les salariés).



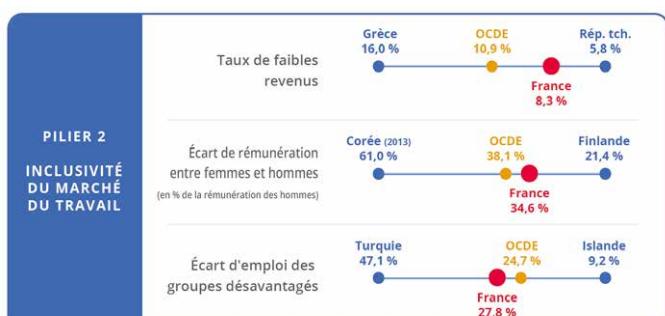
La France est dans une situation plus favorable que la moyenne pour les indicateurs renvoyant aux rémunérations, à la distribution des revenus, à l'insécurité du marché du travail et au stress de l'environnement de travail.

L'écart entre la France et la moyenne de l'OCDE est particulièrement marqué pour l'**indicateur de qualité des rémunérations**, ce qui s'explique par le fait que les salaires horaires y sont relativement élevés, tandis que les inégalités salariales sont limitées, surtout dans le bas de la distribution.

⊕ Figure 7 p.49

## Indicateurs d'inclusion : la France est bien positionnée pour les indicateurs d'inégalités hommes/femmes, mais sa situation est plus défavorable concernant l'accès à l'emploi des personnes nées à l'étranger

⊕ « L'inclusivité » du marché du travail est mesurée par un autre indicateur de répartition des revenus (taux de faibles revenus) et par deux indicateurs d'inégalité entre groupes de population sur le marché du travail (écart de rémunération entre femmes et hommes et de taux d'emploi pour certains groupes *a priori* désavantagés).



La France est bien positionnée pour les indicateurs d'inégalités entre femmes et hommes sur le marché du travail. Cet indicateur reflète plusieurs dimensions des inégalités femmes-hommes : la pratique différenciée du temps partiel ainsi que les écarts de rémunération horaire, ces derniers renvoyant à la fois à des inégalités d'accès aux professions les mieux rémunérées et à des inégalités de rémunération « à travail égal ». Le score français est meilleur que la moyenne de l'OCDE (+ 3,0 points). La France

Concernant l'**indicateur d'insécurité du marché du travail**, la France fait à peine mieux que la moyenne de l'OCDE (+ 0,5 point), mais elle est beaucoup plus proche des pays pour lesquels cet indicateur est le plus favorable que de ceux pour lesquels il ne l'est pas.

En France, la probabilité d'entrer au chômage et la durée du chômage sont plus élevées que la moyenne, mais ces risques sont mieux couverts par une indemnisation du chômage relativement généreuse, en tenant compte des conditions d'accès à l'indemnisation et de sa durée. Ceci reflète un ensemble institutionnel (droit du travail, protection sociale) plutôt protecteur.

Enfin, pour l'**indicateur de stress de l'environnement de travail**, la France est dans une position favorable par rapport à la moyenne de l'OCDE (+ 1,8 point). L'indicateur de l'OCDE agrège cependant plusieurs dimensions et le résultat final masque des disparités importantes.

⊕ > Pour aller plus loin sur les indicateurs de qualité de l'emploi - p. 49

présente des écarts de temps partiel et de rémunération horaire proches de ceux observés en moyenne dans l'UE ; l'avantage de la France est plus marqué en matière d'écart de taux d'emploi entre femmes et hommes.

En revanche, les résultats de la France sont moins favorables sur le **déficit d'emploi des groupes « désavantagés »** (- 3,1 points), qui mesure l'écart de taux d'emploi entre les hommes d'âge intermédiaire (25-54 ans) et cinq groupes de population « défavorisés » sur le marché du travail.

Cet indicateur est favorable à la France pour l'**intégration au marché du travail des travailleurs handicapés** et des **femmes avec de jeunes enfants** (+ 3,0 points par rapport à la moyenne de l'UE pour chaque groupe).

Mais, il est particulièrement défavorable pour les **jeunes ne suivant ni études ni formation, les seniors et les personnes nées à l'étranger**.

⊕ > Pour aller plus loin sur les indicateurs d'inclusivité du travail - p. 49 à 51

# PLUSIEURS EMPLOYEURS AU COURS D'UNE ANNÉE OU L'EMPLOI « ÉCLATÉ » : SITUATION TRANSITOIRE, COMPLÉMENT D'ACTIVITÉ OU PRÉCARITÉ DURABLE

Jeudi 2 juillet 2020 • FICHE PRESSE

## Emploi, chômage, revenus du travail



En 2014, un salarié du privé sur six a eu plusieurs employeurs au cours de l'année. Un an plus tard, 60 % sont toujours dans cette situation d'emploi « éclaté ». La moitié de l'emploi éclaté est durablement précaire.

La figure du salarié doté d'un emploi unique et durable reste très largement prédominante sur le marché du travail. Mais elle perd peu à peu du terrain au profit d'histoires d'emploi plus complexes. Les 16 % des salariés du privé ayant eu plusieurs employeurs au cours de l'année – **qualifié ici d'« emploi éclaté »** - se démarquent de ceux avec employeur unique notamment ceux qui sont en situation d'emploi éclaté durablement précaire. Ils sont moins qualifiés, moins diplômés et plus jeunes.

> À retrouver en p. 57

## Être en emploi éclaté peut correspondre à cinq parcours-type en 2014

- A** 2 % des salariés ont une situation qui se stabilise au cours de l'année et débouche sur un CDI
- B** 3 % des salariés enchaînent des contrats à durée limitée
- C** 3 % des salariés cumulent un CDI et au moins un contrat à durée limitée

- D** 4 % des salariés cumulent deux CDI à temps partiel
- E** 4 % des salariés combinent discontinuité et cumul

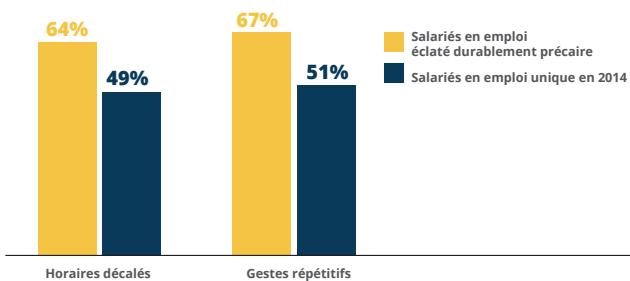
## Selon son caractère plus ou moins durable, l'emploi éclaté s'inscrit dans trois voies distinctes

60 % des salariés en emploi éclaté en 2014 sont toujours dans cette situation en 2015. Les itinéraires de 2014 correspondent à trois configurations selon leur situation en 2015.

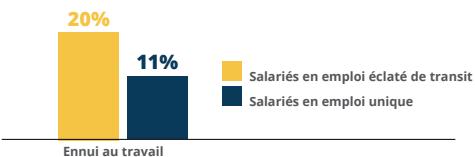
Transit	Situation durable	
	Complément	Précariété
<b>5,7 % des salariés sont en emploi éclaté de manière transitoire</b> ; cette situation concerne plutôt les jeunes, notamment lorsqu'ils s'insèrent dans la vie active.	soit en complément d'une activité (1,2 % des salariés), notamment pour les plus diplômés et les mieux rémunérés.	soit dans le cadre d'emploi éclaté durablement précaire (8,3%), situation qui touche plus particulièrement les personnes moins qualifiées.

## Les appréciations portées sur l'emploi occupé dépendent des configurations d'emploi

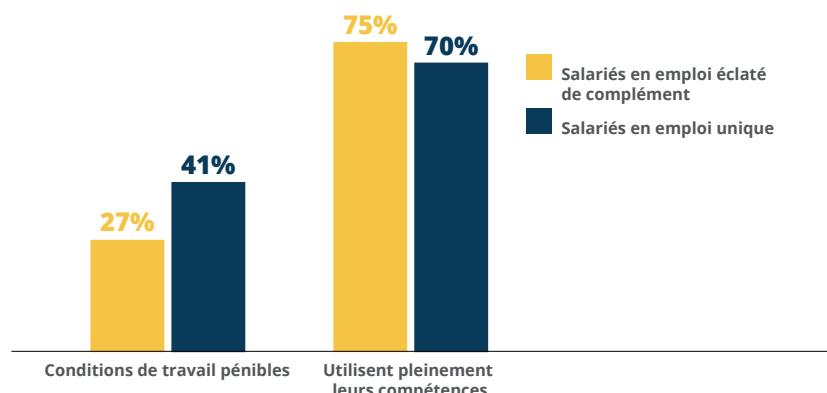
Les salariés en emploi éclaté durablement précaire déclarent plus souvent avoir des conditions de travail pénibles.



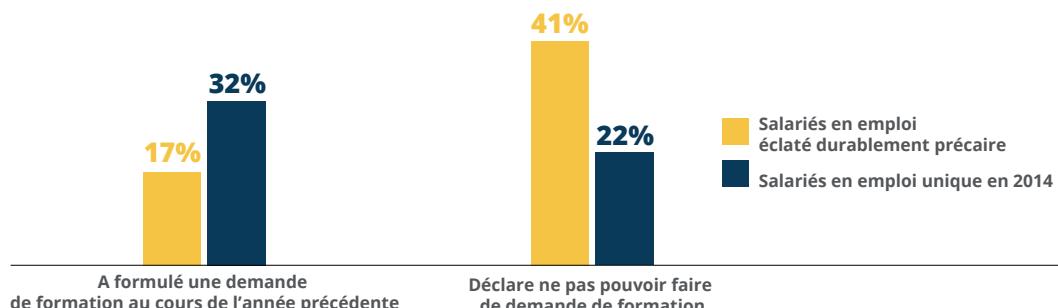
Les salariés en emploi éclaté de transit sont le plus souvent dans une appréciation intermédiaire entre les salariés en emploi éclaté durablement précaire et ceux avec employeur unique. Ils se particulissent notamment en éprouvant plus souvent **de l'ennui** dans leur travail.



Les salariés en **emploi éclaté de complément** ont des appréciations bien plus positives de leur situation que les autres salariés



## Le rapport à la formation est dépendant des configurations d'emploi



Sur l'ensemble des salariés, 68 % déclarent souhaiter se former dans les cinq ans à venir, mais seuls 29 % en ont formulé la demande au cours des douze mois précédent l'enquête.

Les salariés en emploi éclaté durablement précaire souhaitent se former dans les mêmes proportions (66 %). Mais ils formulent bien moins souvent que la moyenne des demandes, sont plus souvent dans l'incapacité d'en faire et sont moins bien informés sur les possibilités de formation (17 %).

# LE NON-EMPLOI DES PEU OU PAS DIPLÔMÉS UN EFFET CLASSEMENT DU DIPLÔME

Jeudi 2 juillet 2020 • FICHE PRESSE

## Emploi, chômage, revenus du travail



Sur le marché du travail français, les **peu ou pas diplômés** sont de moins en moins nombreux. Entre 1982 et 2018, leur part a été divisée par trois, passant de 54 % à 16 % des **participants au marché du travail**.

Du fait de l'élévation générale du niveau d'éducation, la position de chaque niveau dans l'échelle des diplômes s'abaisse au fil du temps. Autrement dit, il y a pour chaque niveau de diplôme de plus en plus de diplômés d'un niveau supérieur : alors qu'en 1982, 21 % des participants au marché du travail détenaient un diplôme supérieur au CAP-BEP, ils sont 60 % en 2018.

Pour une position dans l'échelle des diplômes donnée, le risque relatif d'être au chômage ou dans le halo est stable depuis 40 ans : c'est une « loi d'airain » du classement des diplômes. Par exemple, les titulaires d'un BAC en 2018 ont la même position que les titulaires d'un brevet en 1982 : ils ont à peu près autant de diplômés au-dessus d'eux. Ils ont un **risque relatif de non-emploi comparable**.

> À retrouver en p. 71

## Les peu ou pas diplômés sont de moins en moins nombreux sur le marché du travail

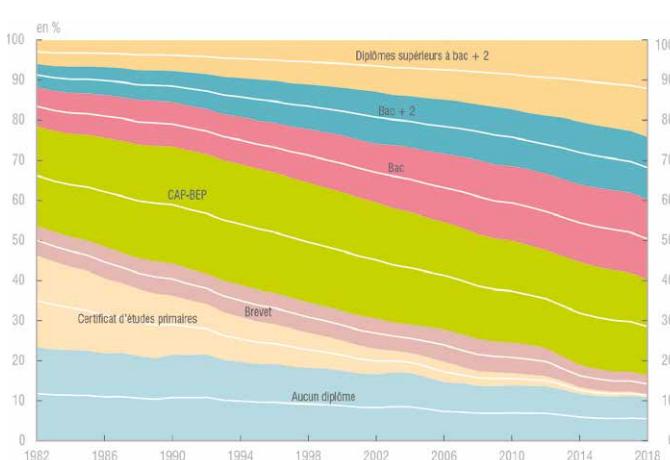
En 2018, parmi les 29,2 millions de personnes participant au marché du travail, 4,9 millions sont **peu ou pas diplômés** : 3,3 millions n'ont aucun diplôme et 1,6 million ont le certificat d'études primaires (CEP) ou au plus le brevet. En près de 40 ans, leur part parmi les **participants au marché du travail** a été divisée par trois, passant de 54 % à 16 %.

Figure 1

### Définitions

- **Peu ou pas diplômés** : titulaire d'au mieux le brevet des collèges.
- **Participants (au marché du travail)** : actifs au sens du BIT (en emploi ou au chômage) ou qui souhaitent un emploi sans être au chômage au sens du BIT (halo autour du chômage).
- **Position médiane** : pour chaque niveau de diplôme, sa position médiane dans l'échelle des diplômes correspond à la part de ceux qui ont un niveau de diplôme en dessous de ce niveau, augmentée de la demi-part du niveau considéré.

### Répartition annuelle des participants au marché du travail par niveau de diplôme de 1982 à 2018 et position médiane de chaque diplôme de 1982 à 2018



Note : Les courbes blanches indiquent les positions médianes de chaque catégorie.

Lecture : en 2018, 24 % des participants au marché du travail ont au plus un diplôme de niveau CAP-BEP. Leur position médiane est de 28 %, soit 16 % (personnes n'ayant pas de diplôme ou un diplôme de niveau inférieur au CAP-BEP) + 12 % (demi-part du niveau CAP-BEP).

Champ : France métropolitaine, participants au marché du travail (actifs ou dans le halo du chômage) de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : enquête Emploi

Du fait de l'élévation générale du niveau d'éducation, il y a, pour chaque niveau de diplôme, de plus en plus de diplômés d'un niveau supérieur au fil du temps. Alors qu'en 1982, 21 % des participants au marché du travail détenaient un diplôme supérieur au CAP-BEP, ils sont 60 % en 2018.

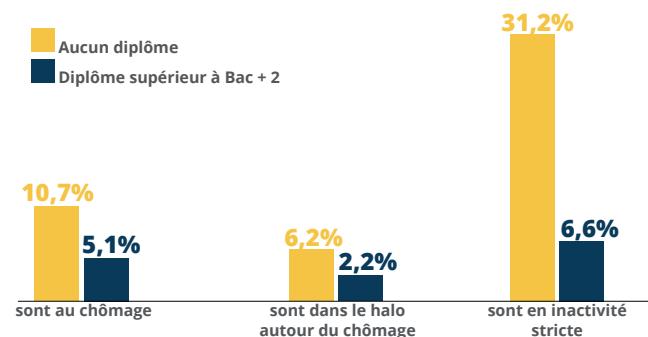
## Définition

**Taux de non-emploi contraint** : part des participants au marché du travail qui ne sont pas en emploi tout en en souhaitant un (i.e. qui sont au chômage ou dans son halo).

## Le classement dans l'échelle des diplômes et le risque de ne pas avoir d'emploi sont très liés

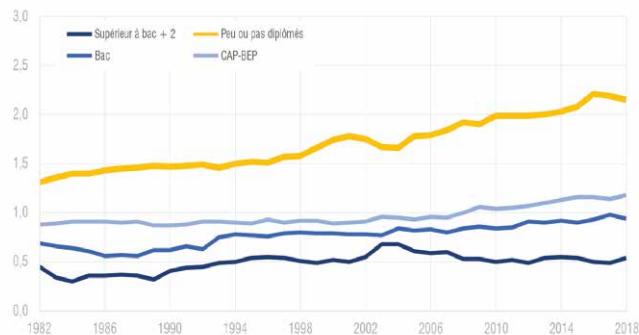
En 2018, près d'une personne sans aucun diplôme sur deux parmi les 15-64 ans est sans emploi, qu'elle soit au chômage, dans le halo autour du chômage ou strictement inactive (elle déclare ne pas souhaiter d'emploi). Ce n'est le cas que d'un diplômé du supérieur long sur sept. Le non-diplômé sans emploi se trouve dans des situations plus éloignées de l'emploi que le diplômé (voir ci-contre).

Que les peu ou pas diplômés soient plus souvent en non-emploi contraint (chômage ou halo autour du chômage) que les diplômés n'est pas nouveau mais, en près de 40 ans, l'écart s'est nettement accentué.



## La situation relative des peu ou pas diplômés s'est presque continuellement dégradée sur le marché du travail

Risque relatif de non-emploi contraint par niveau de diplôme



Note : Le risque relatif de non-emploi contraint est, pour les titulaires d'un brevet, de 1,8 en 2018 : leur taux de non-emploi contraint est supérieur de 18 % à celui que l'on obtiendrait si on appliquait à chaque participant de ce niveau de diplôme la probabilité de ne pas avoir d'emploi des personnes de même âge et de même sexe.

Lecture : En près de 40 ans, la situation relative des peu ou pas diplômés s'est dégradée quasi-continûment. Leur risque relatif de non-emploi contraint, corrigé des effets d'âge et de sexe, est passé de 1,3 en 1982 à 2,2 en 2018.

Champ : France métropolitaine, participants au marché du travail (actifs ou dans le halo du chômage) de 15 à 64 ans ayant terminé leurs études.

Source : enquête Emploi

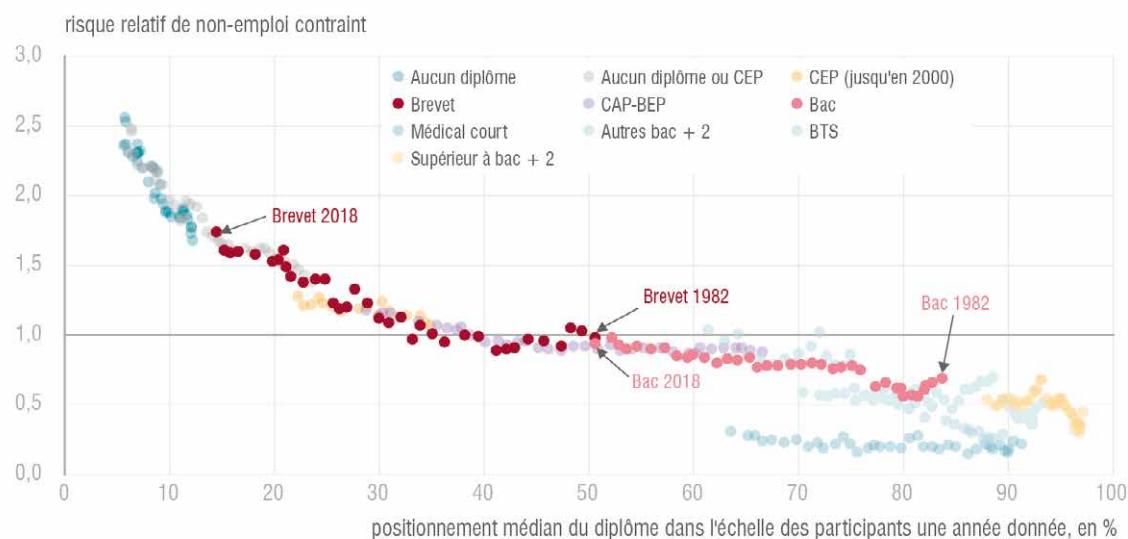
Le risque relatif d'être en non-emploi contraint pour une catégorie donnée (non-diplômés, titulaire au plus du brevet, ...) compare le taux de non-emploi contraint d'une catégorie à celui de l'ensemble des participants au marché du travail. Ce risque **diminue nettement avec l'élévation dans l'échelle de diplôme**. La hausse du risque relatif de non-emploi contraint vaut pour les niveaux de diplôme les moins élevés jusqu'au baccalauréat inclus. Autrefois protecteur, le CAP-BEP ne l'est plus depuis le début des années 2010.

## Pour une position dans l'échelle des diplômes donnée, le risque relatif de non-emploi contraint est stable depuis 40 ans

Le risque relatif de non-emploi contraint dépend de la position dans l'échelle des diplômes, quels que soient le type de diplôme et l'année considérés. Cette stabilité dans le temps de la situation relative sur le marché du travail, à position donnée dans l'échelle des diplômes, est une « loi d'airain » du classement des diplômes.

Dès lors, avec l'élévation générale du niveau d'éducation, **chaque diplôme protège de moins en moins du non-emploi contraint** : la situation relativement à la moyenne d'un bachelier médian est, en 2018, équivalente à celle du titulaire médian du brevet en 1982.

## Position médiane du diplôme dans l'échelle des participants au marché du travail une année donnée et risque relatif de non-emploi contraint



Lecture : Le risque moyen est représenté par la ligne à 1. En 2018, la position médiane des diplômés de niveau titulaires d'un bac dans l'échelle des diplômes est le 51<sup>e</sup> centile. Les personnes ayant ce diplôme ont en moyenne un risque 6 % plus faible de ne pas avoir d'emploi, que l'ensemble des personnes de même âge et de même sexe (leur risque relatif est de 0,94). En 1982, c'est la position médiane des diplômés de niveau titulaires d'un brevet dans l'échelle des diplômes qui était au 51<sup>e</sup> centile. Les personnes ayant ce diplôme avaient en moyenne un risque 2 % plus faible de ne pas avoir d'emploi, que l'ensemble des personnes de même âge et de même sexe (leur risque relatif était de 0,98).

Avec l'élévation générale du niveau de diplôme, la situation relative à niveau donné se détériore. Cela se traduit, pour un diplôme donné, par une baisse de sa position dans l'échelle (déplacement vers la gauche du point le représentant) et par une augmentation du risque relatif.

## Les diplômés sont contraints sur le type de profession exercée, avec un risque de déclassement

Le niveau de diplôme des participants au marché du travail augmente rapidement, mais la demande de qualification du système productif ne progresse pas à la même vitesse. Depuis 2003, le nombre de participants au marché du travail peu ou pas diplômés a diminué de 36 %, et le nombre d'emplois qu'ils occupent

de 42 %. Les professions qui les employaient se sont maintenues, mais elles recrutent à des niveaux de diplôme plus élevés. Ce déclassement des plus diplômés s'est souvent traduit par une éviction des moins diplômés.

⊕ > À retrouver en p. 77 deux exemples de professions en croissance où l'éviction des peu diplômés est forte : les assistantes maternelles/aides à domicile et les agents de police.

## En Europe aussi, la situation relative sur le marché du travail des peu ou pas diplômés s'est dégradée au fur et à mesure que leur part a diminué

En Europe, la situation relative des peu ou pas diplômés est moins défavorable là où ils sont le plus nombreux, comme en Espagne, en Italie et au Portugal. Depuis 2003, la situation relative des peu ou pas diplômés sur le marché du travail se dégrade au fur et à mesure que leur part diminue.

En France, la part des peu ou pas diplômés est proche de la moyenne européenne, tout comme leur situation relative sur le marché du travail. Mais le non-emploi constraint tous diplômes confondus s'est aggravé entre 2003 et 2018, à rebours de la tendance européenne, et celui des peu ou pas diplômés a augmenté plus fortement qu'ailleurs.